

SIVU PUYS ET LEMBRON

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET DU BUDGET PRIMITIF 2022

Il est prévu qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles de la collectivité soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation. Elle est disponible sur le site de la commune d'Antoingt.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022 en respectant les principes budgétaires (annualité, universalité, unité, équilibre, et antériorité). Il constitue le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire annuel. Il est voté par l'assemblée délibérante et cet acte autorise le Président, ordonnateur, à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Il se compose de deux sections le fonctionnement (ou exploitation) et l'investissement.

Le compte administratif 2021 et le budget primitif 2022 ont été votés le 11 avril 2022 par le comité syndical et peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat de la mairie d'Antoingt aux heures d'ouverture des bureaux.

1 – Présentation de la collectivité

Le SIVU Puys et Lembron a été créé par arrêté préfectoral en date du 15/10/2003. Il est constitué des communes d'ANTOINGT, MAREUGHEOL, SOLIGNAT et VODABLE.

Le syndicat a pour objet la gestion matérielle et financière du Regroupement Pédagogique Intercommunal, notamment dans les domaines suivants :

- fonctionnement des écoles d'ANTOINGT et de SOLIGNAT,
- cantine scolaire
- activités pédagogiques et culturelles

A la rentrée scolaire 2021-2022, le nombre total d'élèves était de 93 (idem pour l'année scolaire 2019-2020).

2-Contexte et priorités du budget - Ressources et charges de fonctionnement

Les dépenses courantes permettent le fonctionnement du RPI (fonctionnement des écoles d'Antoingt et de Solignat, cantine...)

Les frais de fonctionnement sont sensiblement en hausse pour 2021 et 2022. Cette augmentation s'explique par une consommation plus importante de produit d'entretien due au protocole sanitaire mis en place dans les écoles et qui a également entraîné une consommation d'électricité accrue (aération régulière des salles de classe).

Les frais d'investissement restent à la charge des communes d'Antoingt et de Solignat (site des écoles et des cantines).

Les frais de personnel et de fonctionnement engagés par les communes d'Antoingt et de Solignat sont inclus dans le calcul des contributions payées par chaque commune membre du S.I.V.U. au prorata du nombre d'élèves inscrits.

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des contributions versées par les communes adhérentes et éventuellement par des communes extérieures si elles ont des enfants scolarisés au sein du R.P.I.

Pour l'année 2021 le coût par élève (frais d'écolage) était de 1 454.55 €.

Les principales dépenses et recettes de la section

Dépenses de fonctionnement

Code Article	Libellé Article	Budget 2021	Réalisations 2021	Budget 2022
6042	ACHATS PRESTAT. SERVIC.(AUTRES QUE TERRAINS)	2 800,00	915,65	2 000,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	200,00	108,34	200,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	2 500,00	2 276,91	3 500,00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	6 800,00	6 658,01	6 800,00
6248	FRAIS TRANSPORTS DIV.	1 000,00	110,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	420,00	420,00	420,00
62878	REMB. FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	125 544,00	125 543,94	134 894,00
6288	Autres services extérieurs	1 200,00	1 383,22	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	0,00	100,00
022	Dépenses imprévues	1 700,00	0,00	1 700,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	142 364,00	137 416,07	151 614,00

Recettes de fonctionnement

Code Article	Libellé Article	Budget 2021	Réalisations 2021	Budget 2022
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	4 091,00	4 091,48	6 001,00
74741	PARTICIPATIONS COMMUNES MEMBRES DU GFP	135 273,00	135 273,15	143 613,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	3 000,00	4 053,39	2 000,00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	142 364,00	143 418,02	151 614,00

3-La section d'investissement : Néant